



**Pekuakamiulnuatsh  
Takuhikan**

# AVIS PUBLIC

N/Réf. : G1 303 013

## **Entrée en vigueur du Règlement sur l'éthique et la déontologie des élus**

Suite à la période de consultation qui s'est déroulée du 28 novembre au 19 décembre 2018, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan annonce l'entrée en vigueur du nouveau Règlement sur l'éthique et la déontologie des élus. L'adoption de ce règlement s'est faite lors d'une réunion régulière de Katakuhimatsheta (Conseil des élus) le 12 février 2019.

Nous rappelons que ce règlement vise à instaurer des normes de comportement conformes aux valeurs qui doivent servir de guide pour la prise de décision et pour la conduite des élus. Il vise aussi à prévenir et résoudre les conflits éthiques et à assurer l'application de mesures de contrôle lors de manquements déontologiques.

Quelques modifications ont été apportées au projet de règlement pour le bonifier suite à la consultation et dans le cadre du processus final d'adoption. Celles-ci ont notamment trait à la notion d'intérêt personnel d'un élu, la portée finale et sans appel d'une décision du conseiller juridique indépendant ainsi que la non transmission d'une copie d'une plainte à un élu lors d'une situation de harcèlement.

Le nouveau règlement ainsi que le rapport de la consultation publique sont disponibles sur le site Web [www.mashteuiatsh.ca](http://www.mashteuiatsh.ca) et aux bureaux de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan, 1671, rue Ouiatchouan, à Mashteuiatsh.

Les personnes qui ont des questions ou qui désirent avoir des précisions peuvent joindre Katakuhimatsheta (Conseil des élus) :

Katakuhimatsheta  
Pekuakamiulnuatsh Takuhikan  
1671, rue Ouiatchouan, Mashteuiatsh (Québec) G0W 2H0  
Téléphone : 418 275-5386, poste 1223  
Courriel : [bp@mashteuiatsh.ca](mailto:bp@mashteuiatsh.ca)

Tshinishkumitan!

***Katakuhimatsheta  
Conseil des élus***

AFFICHÉ LE 12 FÉVRIER 2019